

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 01 MARS 2013

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, M. Jean-Marie GINIEIS, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane YTHIER,
M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

6 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT 2013

Monsieur MAILLET informe l'Assemblée que le projet de Budget Primitif 2013 du Service Annexe de l'Assainissement est équilibré comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 918 935 €

Dont : 613 435 € de dépenses d'équipement 35 500 € de subventions et 270 000 € de remboursement de dette en capital.

- Recettes : 918 935 €

.../...

Dépenses :

Parmi les principaux programmes on peut citer :

- Modernisation des réseaux rue Jean Mermoz : 140 000 €
- Déviation Arriugastou (2^{ème} tranche) : 85 000 €
- Réfection EU rue Adoue : 37 000 €
- Réfection EP rue Palassou : 40 000 €

Recettes :

Les amortissements : 427 546,33 €
L'excédent 2012 reporté : 40 974,63 €
L'emprunt : 450 414,04 €

SECTION D'EXPLOITATION :

- Dépenses : 1 476 742,43 €
- Recettes : 1 476 742,43€

Dépenses :

Les charges de fonctionnement baissent de 6 %. Dans le détail le poste 011 baissent de 10 %, le chapitre 012 est en diminution de 6 %, les autres chapitres (66, 67) restent stables.

Recettes :

Les diverses recettes d'assainissement, à l'exception de la redevance d'assainissement, restent relativement stables. La redevance d'assainissement, variable d'ajustement du budget est portée à 934 742,43 €. Afin d'absorber le déficit de la section d'exploitation de 2012 et équilibrer le budget 2013 il convient d'augmenter le prix global du m³ de 0,09 €/m³, portant le prix HT à 1,49 €.

On doit néanmoins noter que, compte tenu de la stagnation du prix de l'eau, l'augmentation du prix de l'eau distribuée et assainie reste limitée à **3,78 %** pour l'usager.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le Budget Primitif 2013 du Service de l'Assainissement ci-dessus, arrêté aux montants cités,

- **FIXE** le prix du m³ à 1,49 € HT,

- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire joint en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2013.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 01 mars 2013.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 14/03/2013

Bernard UTHURRY